



**Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le mercredi 12 décembre 2017

Communiqué de presse

Partenariat Canada – France sur le climat

La France et le Canada partagent un même engagement à l'égard de l'action en faveur du climat et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ; les deux pays ont d'ailleurs pris des mesures à l'échelle nationale en vue de limiter les changements climatiques.

Le 9 décembre 2016, le gouvernement fédéral canadien, conjointement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a adopté le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Le 6 juillet 2017, le gouvernement français a adopté le Plan climatique dans le but d'accélérer la transition énergétique et la protection du climat.

Sur la base de leurs plans nationaux respectifs, la France et le Canada vont unir leurs efforts en vue de promouvoir une mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris, y compris la complétion du programme de travail en 2018 et l'avancement du Plan d'action genre et la plateforme des peuples autochtones.

La ministre Catherine McKenna et le ministre Nicolas Hulot ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration d'un cadre conjoint pour un Partenariat France-Canada sur le climat. Ces efforts viseront à soutenir l'élan mondial en faveur de l'action climatique.

À cet effet, le Partenariat France-Canada sur le climat comprendra des initiatives telles que :

- L'action conjointe au sein de l'Organisation maritime internationale et l'organisation de l'aviation civile internationale afin d'adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions du transport maritime et de maintenir l'ambition et soutenir la mise en œuvre du lancement de régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale;
- La promotion d'une tarification efficace du carbone, et une plus grande harmonisation des pratiques;
- La promotion du développement durable au sein des enceintes internationales, notamment en promouvant un renforcement mutuel entre les engagements économiques et commerciaux internationaux avec les engagements climatiques;
- L'intégration du volet climatique dans l'aide au développement;
- La réduction des émissions dans les secteurs des forêts et de l'agriculture;
- Le travail conjoint en recherche et innovation dans le secteur des technologies vertes;
- Le développement de la finance verte;

- La mise en avant d'un leadership international sur la conservation et l'usage durable des ressources océaniques, sur la création de côtes et communautés résilientes, sur la croissance propre et sur l'énergie.

En tant que membres de l'Alliance : énergie au-delà du charbon, la France et le Canada travailleront ensemble à élaborer des instruments permettant d'appuyer les efforts des pays qui souhaitent s'affranchir du charbon, notamment en faisant la promotion des meilleures pratiques et technologies en la matière, ainsi qu'en recherchant des solutions de financement pour des projets alternatifs fondés sur les énergies renouvelables et le stockage d'énergie.

Les ministres ont décidé de travailler de concert à l'élaboration d'une proposition conjointe à leurs dirigeants pour le début de 2018.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)